

## CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 19/05/17  
Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 15/06/17  
Affichage le : 07/07/17  
Transmission préfecture le : 07/07/17  
AR Préfecture :  
N° : 078-227806460-20170623-lmc197871-DE-1-1  
Du : 07/07/17  
Délibération exécutoire le : 07/07/17

**COMMISSION PERMANENTE**

Séance du vendredi 23 juin 2017

**POLITIQUE A03 MOBILITÉ DURABLE  
FINANCEMENT DU PROJET DE RECHERCHE  
"UN NOUVEAU RÉSEAU DE PLATES-FORMES MULTIMODALES DANS  
LA VALLÉE DE LA SEINE, POUR UN RER MULTIMODAL DU FRET"**

LA COMMISSION PERMANENTE,

Sur le rapport de M JEAN-FRANÇOIS RAYNAL ,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 2 avril 2015 portant délégation d'attributions à la Commission permanente donnant à celle-ci, au titre de son article 33, délégation pour l'attribution des aides financières hors dispositif fixé par le Conseil départemental dont le montant n'excède pas 100 000 € (cent mille euros) par bénéficiaire et par action ;

Vu le Contrat de plan Interrégional Etat – Régions de la Vallée de la Seine 2015-2020, et plus spécifiquement l'appel à manifestation d'intérêt « transition écologique et valorisation » ;

Vu la demande de subvention présentée par le bureau d'études SAMARCANDE TRANSPORT LOGISTIQUE, TERRITOIRE en date du 17 novembre 2016 ;

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental ;

Considérant l'intérêt du projet de recherche « un nouveau réseau de plates-formes multimodales dans la Vallée de la Seine, pour un réseau RER multimodal de fret » tant pour éclairer la stratégie d'intervention départementale dans la Vallée de la Seine que pour promouvoir et mettre en œuvre, à l'échelle de l'Axe Seine,

un modèle d'offre de service de transport et de logistique multimodale intégrée, innovant et performant, assorti d'effets-levier sur le développement des activités économiques, la création d'emplois, la localisation des implantations logistiques et le report modal en faveur du rail et de la voie d'eau ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide d'attribuer, sous réserve de la signature et notification de la convention visée à l'article suivant, une subvention, d'un montant maximum de 14 787 €, au bénéfice du bureau d'études SAMARCANDE TRANSPORT LOGISTIQUE, TERRITOIRE, correspondant à 5 % du coût total prévisionnel du projet de recherche « un nouveau réseau de plates-formes logistiques multimodales dans la Vallée de Seine, pour un RER multimodal fret ».

Approuve la convention relative au financement de ce projet annexée à la présente délibération et autorise M. le Président du Conseil départemental à la signer.

Demande à être associé à la gouvernance du projet dans le cadre des réunions du Comité de pilotage programmées à cet effet.

Dit que la subvention sera imputée sur le chapitre 204 article 20421 du budget départemental.

*La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.*

## COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 23 juin 2017

### FINANCEMENT DU PROJET DE RECHERCHE "UN NOUVEAU RÉSEAU DE PLATES-FORMES MULTIMODALES DANS LA VALLÉE DE LA SEINE, POUR UN RER MULTIMODAL DU FRET"

Délibération ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Président de la séance : Pierre Bédier.

Secrétaire :

Votent POUR (37) : Jean-Noël Amadei, Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Pierre Bédier, Philippe Benassaya, Georges Bénizé, Christine Boutin, Sonia Brau, Hélène Brioux-Feuchet, Nicole Bristol, Laurent Brosse, Anne Capioux, Claire Chagnaud-Forain, Bertrand Coquard, Olivier De la Faire, Sylvie D'Esteve, Cécile Dumoulin, Jean-Michel Fourgous, Janick Géhin, Marcelle Gorguès, Marie-Célie Guillaume, Elisabeth Guyard, Josette Jean, Didier Jouy, Joséphine Kollmannsberger, Michel Laugier, Olivier Lebrun, Guy Muller, Karl Olive, Jean-François Raynal, Laurent Richard, Alexandra Rosetti, Yann Scotte, Elodie Sornay, Yves Vandewalle, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Absents excusés (5) : Philippe Brillault, Pierre Fond, Ghislain Fournier, Alexandre Joly, Laurence Trochu.